

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2020

L'Assemblée ayant été prévue à 14h45, 998 adhérents à ce jour, 188 votants (117 présents et 71 pouvoirs) le quorum (1/4 des adhérents) n'étant pas atteint, après une interruption d'un quart d'heure l'Assemblée peut commencer à 15h.

Jean-Luc Aubin préside la réunion.

Il commence par un hommage au président décédé, Jean-Pierre Clavez.

Puis il remercie les 3 membres de la municipalité présents (Messieurs Morez, Chéreau et Deville), les membres du bureau, les responsables des activités et les animateurs de section ainsi que Christian Lohou (secrétaire) et Nicole Lohou (créatrice et animatrice de la section mosaïque) qui quittent Saint-Brevin.

1 Rapport moral

Actions et fonctionnement

Rappel des principes qui guident les actions de l'Amicale, de l'importance du groupe laïcité qui organise des conférences débats, du soutien financier apporté aux écoles et collège.

L'Amicale organise et coordonne 22 activités de loisirs dans les domaines sportifs, culturels et artistiques. Cela grâce aux bénévoles qui gèrent les différents groupes, qui assurent des permanences au local de l'association, qui participent aux réunions régulières du bureau et du conseil d'administration et également à des réunions techniques. L'Amicale présente ses activités lors du Forum des associations organisé par la municipalité et pendant une journée spéciale consacrée aux inscriptions.

Le nombre d'adhérents s'élève à 997 dont 83 enfants. L'âge médian est de 64 ans.

Les tableaux concernant le nombre d'adhérents par activité sont joints en annexe

L'Amicale s'est dotée d'un logiciel de gestion pour l'association (site internet, gestion des adhérents et comptabilité). Un groupe assure l'animation du site.

Les inscriptions se font désormais dès le mois de juin pour les adhérents.

Présentation du groupe « Lire et faire lire » par Jean-Paul Lhostis : Cette activité favorisant le lien intergénérationnel permet de développer le goût pour la lecture de jeunes enfants. Elle est mise en œuvre grâce à 24 lectrices et 2 lecteurs sur 2 écoles, la Pierre attelée et Paul Fort et coordonnée par Christine et Hélène. L'Amicale de St Brevin organise sous le patronage de la FAL un stage départemental de formation des lectrices et lecteurs à Corsept mi-janvier.

Amicale Laïque de Saint Brevin les Pins- 6 rue Lavoix- Saint Brevin les Pins

02 40 64 49 37 - www.albrevin.org - contact@albrevin.org

Projets

La plupart des activités sont pratiquées dans des locaux prêtés gracieusement par la municipalité. Malgré cela, son local de la rue Lavoix ne répondant pas aux nouvelles normes d'accessibilité et ne se prêtant pas à des aménagements satisfaisants, l'Amicale cherche toujours un autre lieu pour son bureau et sa salle de réunion.

L'Amicale voudrait permettre à des personnes au budget limité de pouvoir s'inscrire aux activités de l'Amicale. Pour cela elle compte contacter les responsables de l'épicerie Solidaire pour travailler en collaboration avec eux : 2% du budget des inscriptions y seraient consacrés.

Une activité informatique va être ouverte prochainement. Il s'agira d'une aide individualisée à l'utilisation d'outils informatiques divers.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2 Bilan financier

Christiane Aubin présente des tableaux détaillés des comptes de l'association.

Le résultat pour l'année 2018-2019 est positif : gain de 4388 € ce qui permettra de financer divers projets et achats.

La plupart des activités ont un bilan financier positif en particulier l'Aquagym, la gym pilates et le yoga. Cela permet de compenser les résultats moins bons d'autres activités (souvent temporaires) en particulier ceux des activités enfants pour lesquelles nous pratiquons volontairement des cotisations basses.

A noter que pour l'aquagym, la CCSE prend en charge 50% de la facture d'Aquajade.

L'adhésion à la FAL est systématique pour les membres du Conseil d'Administration et du groupe « Lire et faire lire ». Elle est proposée aux autres membres de l'amicale qui le souhaitent et est prise en charge par l'amicale.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3 La parole est donnée aux responsables des activités.

Alain Echardour pour l'école de magie présente deux projets : le premier concerne un voyage en mai 2020 au musée de la magie de Blois, le second une exposition sur les affiches anciennes et le matériel de spectacles de magie.



4 Constitution du Conseil d'administration

Il peut être composé de 9 à 20 membres. Christine Thoby et Philippe Meslier se portent candidats pour s'y joindre.

Les membres sortants sont : Jean-Pierre Clavez et Jean-Daniel Andrieu

Démissionnaires : Christian Lohou, et Christine Penin

Jean-Daniel Andrieu, Christine Thoby et Philippe Meslier sont élus au conseil d'administration

Christiane Aubin s'inquiète du fait de rester trésorière de l'Amicale pendant que son époux Jean-Luc Aubin en serait président. L'Assemblée Générale les assure tous deux de son entière confiance.

Le pot de l'amitié clôture l'Assemblée Générale.

Annexe



Statistiques AG 11 Janvier 2020.pdf